

Educateur technique spécialisé

RNCP37677 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44072
Code(s) ROME	K1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

36 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 36 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
APRADIS	78061259400017	Former
ARFIS OI	42100372400034	Former
ARFISS	77571615200019	Former
ARFRIPS	48121631500046	Former
ASKORIA	79296161700018	Former
ASS APAFASE GARD IFME	42265862500047	Former
ASS DEVELOPEM SOCIAL & CULTUR INTERNAT	31184406200035	Former
ASS GUADE FORMAT TRAVAILLEURS SOCIAUX	42342650100015	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900019	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900027	Former

Liste complète des 36 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37677-educateur-technique-specialise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'éducateur technique spécialisé est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique.

Il assure un accompagnement éducatif de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques.

S'inscrivant dans une démarche éthique, l'éducateur technique spécialisé accompagne dans le respect de l'altérité et

de la singularité des personnes.

Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion. Parce qu'inscrit dans un métier de relation, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance.

Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles.

L'éducateur technique spécialisé travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est en lien avec des partenaires économiques, du secteur médico-social et du domaine de la formation, ce qui lui demande de réfléchir à la communication et à la transmission des informations dans le respect des personnes accompagnées.

En lien avec les projets dans son domaine d'activités et/ou la formation et les apprentissages, l'éducateur technique spécialisé met en oeuvre une pédagogie adaptée tant dans la démarche que dans les façons de faire.

Il innove et crée des situations et des outils favorisant le développement et/ou l'épanouissement personnel et professionnel des populations qu'il accompagne.

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur technique spécialisé exerce des fonctions éducatives auprès de publics diversifiés.

Il élabore des parcours d'insertion, met en oeuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles.

Il effectue l'ensemble de ce travail grâce à des compétences acquises dans le cadre d'une formation technique et/ou d'un exercice professionnel à caractère technique antérieur ainsi qu'à une bonne connaissance du monde du travail.

L'éducateur technique spécialisé exerce au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

L'éducateur technique spécialisé assure l'accompagnement éducatif de personnes et de groupes dans une temporalité.

Il repère et évalue les aptitudes sociales et techniques des personnes et identifie leurs besoins.

L'éducateur technique spécialisé structure et coordonne des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et éducative des personnes et du groupe.

Il veille à l'équilibre entre l'épanouissement des personnes et les exigences de l'activité et/ ou du travail.

Dans le cadre d'un travail pluriprofessionnel, l'éducateur technique spécialisé élabore des parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Il met en oeuvre des apprentissages, réalise des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités. A cet effet, il porte des projets et contribue à leur réalisation.

L'éducateur technique spécialisé participe à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel.

En combinant des savoir-faire professionnels et techniques et une approche éducative, il communique ses analyses et ses expériences à d'autres professionnels dont les instances décisionnaires et ajuste ses pratiques.

Il conseille pour la mise en oeuvre d'actions spécifiques en lien avec son domaine d'intervention en direction des différents publics.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

• Construction de la relation éducative :

- o - Instaurer une relation éducative
 - o - Favoriser une dynamique de groupe
 - o - Garantir à chaque personne sa place au sein du groupe dans le respect des autres
 - o - Contribuer au développement de l'autonomie de la personne
 - o - Favoriser le développement de l'identité sociale et des compétences professionnelles de la personne
 - o - Mettre en place les conditions d'accueil de la personne et du groupe
 - o - Mobiliser les ressources adaptées aux besoins et aux capacités de la personne
 - o - Mobiliser des techniques de médiation éducative favorisant la relation
 - o - Evaluer et ajuster la mise en œuvre du projet personnalisé
- Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel :
- o - Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une dimension éthique
 - o - Analyser les situations d'accueil
 - o - Construire un projet personnalisé avec la personne, son représentant légal et l'équipe pluridisciplinaire
 - o - Mettre en œuvre différentes modalités d'accompagnement

- o - Organiser la mise en œuvre du projet personnalisé
- o - Soutenir l'accès aux droits
- Conception et conduite de la mise en situation professionnelle
- o - Créer les conditions relationnelles, techniques et matérielles favorisant une dynamique d'équipe
- o - Elaborer des situations d'apprentissage en lien avec les besoins et les potentialités des personnes
- o - Animer des séquences d'apprentissage selon une méthodologie et une pédagogie adaptées au public
- o - Organiser un environnement de travail, d'activités et d'apprentissage adapté aux personnes
- o - Organiser les postes de travail et d'apprentissage adaptés aux personnes
- o - Transmettre de façon adaptée des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire techniques en tenant compte des exigences de l'activité ou du travail
- o - Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production dans le respect de la personne et du groupe
- o - Organiser des interventions socio-éducatives individuelles et collectives
- o - Identifier et évaluer les risques ou atteintes à la santé des situations de travail et celles des personnes
- Organisation du travail
- o - Organiser le travail, la production, l'activité en prenant en compte la singularité des personnes, la dynamique de l'équipe et les contraintes externes
- o - Evaluer les situations d'apprentissage proposées
- o - Mettre en place le diagnostic des aspirations et attentes de la personne en lien avec le parcours d'insertion socioprofessionnelle
- o - Evaluer les compétences des personnes dans le cadre d'activités sociales et professionnelles ou d'un métier
- o - Contribuer à la mise en œuvre du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne dans le cadre d'un travail d'équipe pluriprofessionnelle, pluridisciplinaire
- o - Conduire les étapes du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne en lien avec ses connaissances techniques
- o - Construire un projet de formation adapté aux besoins de la personne et en adéquation avec son parcours
- o - Déployer une démarche de prévention
- o - Evaluer le parcours d'insertion socioprofessionnelle et le réajuster avec la personne
- Expression et communication écrite et orale :
- o - Gérer, rédiger et transmettre de l'information
- o - Appréhender et mobiliser l'environnement numérique
- Communication professionnelle en travail social :
- o - Adopter une démarche réflexive
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Connaissance et analyse des contextes institutionnels :
- o - Construire un parcours d'inclusion sociale et d'initiation ou d'insertion socioprofessionnelle avec la personne
- o - Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales
- o - Contribuer à la réalisation de diagnostics territoriaux
- o - Développer et transférer ses connaissances professionnelles
- o - S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Mobilisation des acteurs et des partenaires :
- o - Mobiliser les ressources internes et externes au service du projet de la personne
- o - Représenter le service, l'établissement, l'institution
- o - Construire ou participer à un réseau d'acteurs socioprofessionnels
- o - Développer des actions partenariales et en réseau
- o - Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux

Blocs de compétences

RNCP37677BC01 — Construction de la relation éducative

LISTE DE COMPÉTENCES

- Instaurer une relation éducative
- Favoriser une dynamique de groupe

- Garantir à chaque personne sa place au sein du groupe dans le respect des autres
- Contribuer au développement de l'autonomie de la personne
- Favoriser le développement de l'identité sociale et des compétences professionnelles de la personne
- Mettre en place les conditions d'accueil de la personne et du groupe
- Mobiliser les ressources adaptées aux besoins et aux capacités de la personne
- Mobiliser des techniques de médiation éducative favorisant la relation
- Evaluer et ajuster la mise en œuvre du projet personnalisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : étude de la relation éducative

L'épreuve consiste en la rédaction d'une note d'analyse sur le positionnement professionnel dans l'accompagnement éducatif auprès d'une personne ou d'un groupe.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle d'une note d'analyse de 8 à 10 pages
- soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37677BC02 — Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une dimension éthique
- Analyser les situations d'accueil
- Construire un projet personnalisé avec la personne, son représentant légal et l'équipe pluridisciplinaire
- Mettre en œuvre différentes modalités d'accompagnement
- Organiser la mise en œuvre du projet personnalisé
- Soutenir l'accès aux droits

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : mémoire de pratique professionnelle

L'épreuve consiste en l'élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle visant à montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle du mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages (hors annexes)
- soutenance individuelle d'une durée de 40 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 30 minutes d'échanges avec les examinateurs

La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la soutenance.

La note finale retenue est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à la soutenance.

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37677BC03 — Conception et conduite de la mise en situation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Créer les conditions relationnelles, techniques et matérielles favorisant une dynamique d'équipe
- Elaborer des situations d'apprentissage en lien avec les besoins et les potentialités des personnes
- Animer des séquences d'apprentissage selon une méthodologie et une pédagogie adaptées au public
- Organiser un environnement de travail, d'activités et d'apprentissage adapté aux personnes
- Organiser les postes de travail et d'apprentissage adaptés aux personnes
- Transmettre de façon adaptée des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire techniques en tenant compte des exigences de l'activité ou du travail
- Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production dans le respect de la personne et du groupe
- Organiser des interventions socio-éducatives individuelles et collectives
- Identifier et évaluer les risques ou atteintes à la santé des situations de travail et celles des personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : mise en situation pratique sur site qualifiant

L'épreuve organisée sur site qualifiant, consiste en la réalisation d'une séquence d'apprentissage et/ou d'organisation de l'environnement de travail, de production ou d'activités

L'épreuve orale d'une durée d'1 h 30 est organisée comme suit :

- Mise en situation : 1 h 00
- Soutenance individuelle : 30 minutes

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37677BC04 — Organisation du travail

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser le travail, la production, l'activité en prenant en compte la singularité des personnes, la dynamique de l'équipe et les contraintes externes
- Evaluer les situations d'apprentissage proposées
- Mettre en place le diagnostic des aspirations et attentes de la personne en lien avec le parcours d'insertion socioprofessionnelle
- Evaluer les compétences des personnes dans le cadre d'activités sociales et professionnelles ou d'un métier
- Contribuer à la mise en œuvre du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne dans le cadre d'un travail d'équipe pluriprofessionnelle, pluridisciplinaire
- Conduire les étapes du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne en lien avec ses connaissances techniques
- Construire un projet de formation adapté aux besoins de la personne et en adéquation avec son parcours
- Déployer une démarche de prévention
- Evaluer le parcours d'insertion socioprofessionnelle et le réajuster avec la personne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : étude de situation

L'épreuve consiste, à partir de l'analyse d'une situation individuelle ou collective, en la proposition d'un projet éducatif et technique spécialisé.

Epreuve sur table d'une durée : 4 heures

Correcteur : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur.

RNCP37677BC05 — Expression et communication écrite et orale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer, rédiger et transmettre de l'information
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : élaboration d'une communication professionnelle

L'épreuve consiste, à partir de la note d'analyse de l'épreuve " étude de la relation éducative ", en l'élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.

Epreuve orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs

Examineurs :

un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37677BC06 — Communication professionnelle en travail social

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adopter une démarche réflexive
- S'inscrire dans un travail d'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : analyse d'un travail en équipe pluriprofessionnelle

L'épreuve consiste en l'élaboration d'un dossier réalisé pendant la formation, au choix du candidat, en lien avec l'atelier ou l'activité et/ou l'accompagnement des personnes (étude de la relation éducative, séquence d'apprentissage, projet d'atelier...).

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle d'un dossier de 8 à 10 pages pouvant prendre la forme d'un journal de bord, d'un journal clinique...

- soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37677BC07 — Connaissance et analyse des contextes institutionnels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Construire un parcours d'inclusion sociale et d'initiation ou d'insertion socioprofessionnelle avec la personne
- Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales
- Contribuer à la réalisation de diagnostics territoriaux
- Développer et transférer ses connaissances professionnelles
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : contrôle de connaissances des politiques sociales

L'épreuve consiste en un devoir sur table mobilisant les connaissances des politiques sociales et présentant une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision.

Durée de l'épreuve : 4 heures

Correcteurs : un formateur ou un universitaire

RNCP37677BC08 — Mobilisation des acteurs et des partenaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser les ressources internes et externes au service du projet de la personne
- Représenter le service, l'établissement, l'institution
- Construire ou participer à un réseau d'acteurs socioprofessionnels
- Développer des actions partenariales et en réseau
- Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve :

dossier à partir d'un questionnement en lien avec le terrain

L'épreuve consiste, à partir

d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en stage, en l'analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction collective d'un dossier de 8 à 10 pages
- soutenance orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Employeurs :

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)

Lieux d'intervention :

Entreprises adaptées, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), foyers de vie, centres de rééducation professionnelle ou fonctionnelle, instituts médico-éducatifs (IME), instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), chantiers éducatifs, entreprises, chantiers et ateliers d'insertion, centres d'adaptation à la vie active, établissements d'accueil pour personnes âgées...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

éducateur technique spécialisé

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- 1° Etre titulaire du baccalauréat ;
- 2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
- 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
- 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
- 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
- 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés. ²²

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
- 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
- 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
- 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
- 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 663 €
Prise en charge	Branches concernées
6 663 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34828

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41746

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34824, RNCP34825, RNCP34826, RNCP34827, RNCP34828

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Éducateur technique spécialisé | Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées (solidarites.gouv.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37677/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2023 – 09/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	31 690 €
Coût moyen par dossier	7 923 €
Durée moyenne	1040 h
Période	09/2023 – 06/2025
France compétences	49 %
OPCO	25 %
Entreprise	25 %
Reste à charge titulaire	1 %

